



**RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:  
RETURN BIDS TO:**

Agence Parcs Canada, Unité de réception des soumissions  
Services nationaux de passation de marchés  
220, 4<sup>e</sup> Avenue S.E., bureau 720  
Calgary (Alberta) T2G 4X3

Télécopieur pour l'envoi des soumissions :  
**1-866-246-6893**

**DEMANDE DE PRIX  
REQUEST FOR QUOTATION  
MODIFICATION / AMENDMENT  
002**

**Soumission aux : l'Agence Parcs Canada**  
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Tender To: Parks Canada Agency**  
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Commentaires - Comments

**Bureau de distribution – Issuing Office :**

Agence Parcs Canada, Unité de réception des soumissions  
Services nationaux de passation de marchés  
220, 4<sup>e</sup> Avenue S.E., bureau 720  
Calgary (Alberta) T2G 4X3



<b>Title-Sujet</b> Essai de conformité au code et entretien des extincteurs automatiques, de la pompe d'incendie et des appareils connexes – Parcs Canada, Unité de gestion du Manitoba		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P420-18-0519/A	<b>Date:</b> 29 mai 2019	
<b>GETS Reference No. – No de reference de SEAG</b> PW-19-00869993	<b>Amendment No. - N° de la modif.</b> 002	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin :</b>		
<b>at – á</b> 14 h 00	<b>on – le</b> 30 mai 2019	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MDT - HAR
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input type="checkbox"/> Other-Autre : <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Ryan Taylor - <a href="mailto:ryan.taylor@canada.ca">ryan.taylor@canada.ca</a>		
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (587) 436-5987	<b>Fax No. – N° de télécopieur :</b> 1-866-246-6893	
<b>Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:</b> See Herein – Voir ici		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)**

<b>Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur ou de l'entrepreneur</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Title - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b>	_____
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b>	_____
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**La modification n° 2 (02) vise à :**

**A) Ajouter les exigences en matière d'inspection aux cinq ans du système d'extincteurs automatiques dans l'annexe A – Énoncé des travaux.**

**A) Modifier l'Annexe A – Énoncé des travaux.**

Au point 6.2 de l'annexe A – Énoncé des travaux :

**Insérer :**

**Inspection aux cinq (5) ans du système d'extincteurs automatiques :**

Les tâches d'inspection mentionnées ci-dessous doivent être réalisées pendant l'inspection aux cinq (5) ans du système d'extincteurs automatiques.

**1.0 Exigences en matière d'inspection aux cinq (5) ans :**

En plus des tâches énoncées dans les exigences d'inspection hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, semi-annuelle et annuelle, l'inspection, l'essai et l'entretien aux cinq (5) ans du système d'extincteurs automatiques doivent comprendre, entre autres, les tâches suivantes :

- .1 Vérifier le fonctionnement de tous les manomètres.
- .2 Pour les robinets d'alarme et les robinets antiretour de la colonne montante du système :
  - .1 Effectuer une inspection interne.
  - .2 Inspecter l'ensemble des crépines, des filtres et des orifices de restriction.
- .3 Pour tous les clapets d'alarme :
  - .1 Effectuer une inspection interne.
  - .2 Entretien tous les composants internes.
- .4 Pour les robinets à pré-action et de type déluge :
  - .1 Effectuer une inspection interne des robinets qui peuvent être réinitialisés sans qu'il soit nécessaire de retirer la plaque frontale.
  - .2 Inspecter l'ensemble des crépines, des filtres, des orifices de restriction et des chambres à diaphragme.
  - .3 Effectuer l'entretien intérieur des robinets à pré-action ou de type déluge qui peuvent être réinitialisés sans qu'il soit nécessaire de retirer la plaque frontale.
- .5 Pour les robinets sous air et les dispositifs d'ouverture rapide :
  - .1 Inspecter l'ensemble des crépines, des filtres, des orifices de restriction et des chambres à diaphragme.
- .6 Faire un essai à plein débit de l'ensemble des réducteurs de pression et des soupapes de décharge.
- .7 Effectuer une inspection interne de tous les dispositifs antirefoulement.
- .8 Réaliser les essais hydrauliques de la tuyauterie de raccordement du service des incendies.